

VILLE DE  
RIORGES

N° 6\_1

OBJET :

PERSONNEL COMMUNAL

**ACTUALISATION DU TABLEAU  
DES EFFECTIFS A LA SUITE DE  
LA MISE EN ŒUVRE DU PPCR  
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 MAI 2017 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 19 mai 2017.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 26 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, André CHAUVET, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Rémy MUCYO, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

*Absents avec excuses :*

Alain CHAUDAGNE, *adjoint* ; Nicole AZY, Thierry ROLLET, Elodie PINSARD-BARROCAL, Chantal LACOUR, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

*Absents sans excuses : /*

*Secrétaire élu pour la durée de la session : Blandine LATHUILIERE*

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Alain CHAUDAGNE Nicole AZY Thierry ROLLET Elodie PINSARD-BARROCAL Chantal LACOUR Guy CONSTANT Patrice RIVOIRE	Nabih NEJJAR Brigitte MACAUDIERE Eric MICHAUD Martine SCHMÜCK Jean-Luc CHERVIN Andrée RICCETTI Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

**PERSONNEL COMMUNAL**

**ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS  
A LA SUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PPCR AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017**

Pierre BARNET, conseiller municipal délégué aux finances et au personnel, expose à l'assemblée :

"Le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) mis progressivement en place par décret, a eu des implications importantes sur les différents cadres d'emplois de la fonction publique territoriale et plus particulièrement sur les agents appartenant à la catégorie C.

Il est par conséquent nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
2. autorise le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 22 mai 2017

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



**PERSONNEL COMMUNAL**  
**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET**  
**AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017**

<b>Filière administrative</b>		
<b>Ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016</b>	<b>Dénomination au 01/01/2017</b>	<b>Nombre d'emplois</b>
Emploi fonctionnel de directeur général des services	Emploi fonctionnel de directeur général des services	1
Attaché principal	Attaché principal	3
Attaché	Attaché	7
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3
Rédacteur	Rédacteur	6
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	<b>Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe</b>	6
Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe		+ = 10 4
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif	7
<b>Filière technique</b>		
<b>Ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016</b>	<b>Dénomination au 01/01/2017</b>	<b>Nombre d'emplois</b>
Ingénieur principal	Ingénieur principal	1
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
Technicien	Technicien	1
Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise principal	3
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	8
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint Technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	13
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	<b>Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe</b>	16
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe		+ = 22 6
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique	19

.../...

<b>Filière animation</b>		
<b>Ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016</b>	<b>Dénomination au 01/01/2017</b>	<b>Nombre d'emplois</b>
Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	<b>Adjoint d'animation</b>	1
<b>Filière médico-sociale</b>		
Assistant territorial socio-éducatif	Assistant territorial socio-éducatif	1
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	<b>Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe</b>	2
Agent spécialisé des écoles maternelles de 1 <sup>ère</sup> classe		+ = 7 5
<b>Filière culturelle</b>		
Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>Adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe</b>	1
<b>Filière sportive</b>		
Educateur des activités physiques et sportives de 1 <sup>ère</sup> classe	Educateur des activités physiques et sportives de 1 <sup>ère</sup> classe	1
<b>Filière police municipale</b>		
Brigadier chef principal	Brigadier chef principal	1

**PERSONNEL COMMUNAL**  
**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET**  
**AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017**

<b>Filière technique</b>			
<b>Ancienne dénomination jusqu'au 31/12/2016</b>	<b>Dénomination au 01/01/2017</b>	<b>Nombre d'emplois</b>	<b>Quotité horaire</b>
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	34h30
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe		1	28h00
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique	1	17h30
		1	20h50
		1	26h00
		1	27h50
		6	28h00
		1	28h40
		1	31h00
		1	33h40
		2	34h00
<b>Filière médico-sociale</b>			
Agent spécialisé des écoles maternelles de 1 <sup>ère</sup> classe	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	26h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20170518-6\_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2017

Publication : 19/05/2017

Le Maire,  
Jean-Luc CHERVIN